

FCP HELION MONEO

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2014

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 26 mars 2014 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers du fonds commun de placement «FCP HELION MONEO » pour l'exercice clos le 31 Décembre 2014, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 7.970.322, un actif net de D : 7.956.756 et un bénéfice de D : 259.439 ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du fonds commun de placement «FCP HELION MONEO » comprenant le bilan arrêté au 31 Décembre 2014, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité du gestionnaire dans l'établissement et la présentation des états financiers

1. Le gestionnaire du fonds commun de placement est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3. A notre avis, les états financiers du fonds commun de placement «FCP HELION MONEO», annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du fonds au 31 décembre 2014, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Vérifications et informations spécifiques

4. Conformément aux dispositions de l'article 3 nouveau de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994 et sur la base de notre examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers, nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.
5. En application des dispositions de l'article 20 du code des Organismes de Placement Collectif, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

Tunis, le 25 mars 2015

Le commissaire aux comptes :

FINOR

Mustapha MEDHIOUB

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2014

(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	31/12/2014	31/12/2013
Portefeuille-titres	4	4 971 725,999	3 059 088,419
Obligations et valeurs assimilées		4 583 946,059	2 792 371,496
Titres OPCVM		387 779,940	266 716,923
Placements monétaires et disponibilités		2 992 807,958	2 388 267,523
Placements monétaires	5	2 791 488,343	1 991 844,901
Disponibilités		201 319,615	396 422,622
Créances d'exploitation	6	5 788,493	199,890
TOTAL ACTIF		7 970 322,450	5 447 555,832
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	7	7 001,546	4 922,530
Autres créditeurs divers	8	6 565,065	5 144,468
TOTAL PASSIF		13 566,611	10 066,998
ACTIF NET			
Capital	9	7 616 858,360	5 251 338,355
Sommes distribuables			
Sommes distribuables des exercices antérieurs		37,927	6,538
Sommes distribuables de l'exercice		339 859,552	186 143,941
ACTIF NET		7 956 755,839	5 437 488,834
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		7 970 322,450	5 447 555,832

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars)

	<i>Note</i>	<i>Exercice clos le</i> 31 décembre 2014	<i>31 décembre 2013</i>
Revenus du portefeuille-titres	10	215 195,044	155 661,149
Revenus des obligations et valeurs assimilées		154 837,669	129 221,099
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		60 357,375	26 440,050
Revenus des placements monétaires	11	135 552,304	70 522,987
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		350 747,348	226 184,136
Charges de gestion des placements	12	(54 493,176)	(42 395,543)
REVENU NET DES PLACEMENTS		296 254,172	183 788,593
Autres charges	13	(12 792,766)	(10 079,844)
RESULTAT D'EXPLOITATION		283 461,406	173 708,749
Régularisation du résultat d'exploitation		56 398,146	12 435,192
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		339 859,552	186 143,941
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(56 398,146)	(12 435,192)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		7 008,812	(1 711,339)
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres		(31 031,072)	7 863,078
Frais de négociation		-	-
RESULTAT DE L'EXERCICE		259 439,146	179 860,488

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	<i>Exercice clos le</i>	
	<i>31 décembre 2014</i>	<i>31 décembre 2013</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT	<u>259 439,146</u>	<u>179 860,488</u>
DES OPERATIONS D'EXPLOITATION		
Résultat d'exploitation	283 461,406	173 708,749
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	7 008,812	(1 711,339)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	(31 031,072)	7 863,078
Frais de négociation de titres	-	-
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	<u>(218 599,557)</u>	<u>(177 614,640)</u>
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	<u>2 478 427,416</u>	<u>1 205 055,269</u>
Souscriptions		
- Capital	6 036 705,180	3 352 975,675
- Régularisation des sommes non distribuables	(20 246,919)	(6 232,935)
- Régularisation des sommes distribuables	232 530,317	113 271,516
Rachats		
- Capital	(3 641 415,736)	(2 189 398,715)
- Régularisation des sommes non distribuables	14 499,740	3 619,419
- Régularisation des sommes distribuables	(143 645,166)	(69 179,691)
VARIATION DE L'ACTIF NET	2 519 267,005	1 207 301,117
ACTIF NET		
En début d'exercice	5 437 488,834	4 230 187,717
En fin d'exercice	7 956 755,839	5 437 488,834
NOMBRE DE PARTS		
En début d'exercice	52 533	40 885
En fin d'exercice	76 495	52 533
VALEUR LIQUIDATIVE	104,017	103,506
TAUX DE RENDEMENT	3,92%	3,49%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2014

NOTE 1 : PRESENTATION DU FONDS

« FCP Héliion Monéo » est un fonds commun de placement de type obligataire, régi par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Il a été créé le 19 Novembre 2010 à l'initiative de la Société « Héliion Capital » et la « BIAT » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 22 Septembre 2010.

Il a pour objet la constitution et la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Le capital initial s'élève à D : 100.000 divisé en 1.000 parts de D : 100 chacune. Sa durée de vie est de 99 ans à compter de la date de sa création.

Etant une copropriété de valeurs mobilières dépourvue de la personnalité morale, le fonds se trouve en dehors du champ d'application de l'impôt sur les revenus des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus encaissés au titre des placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

« FCP Héliion Monéo » est un fonds commun de placement de distribution.

Le dépositaire de ce fonds est la BIAT. Le gestionnaire étant Héliion Capital.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2014, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le fonds.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus

ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2014 à D : 4.971.725,999 et se détaille ainsi :

	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2014	% Actif net
Obligations & valeurs assimilées		4 522 475,000	4 583 946,059	57,61%
<u>Obligations</u>		2 000 000,000	2 013 680,438	25,31%
Tunisie Leasing 2011-2 (Taux fixe de 5,95%)	5 000	200 000,000	201 669,260	2,53%
Tunisie Leasing 2013-2 B (Taux fixe de 7,6%)	2 000	200 000,000	210 993,973	2,65%
Tunisie Leasing 2014-2 (Taux fixe de 7,80%)	3 500	350 000,000	351 017,205	4,41%
Tunisie Factoring 2014-1 (Taux fixe de 7,60%)	7 500	750 000,000	750 000,000	9,43%
ATL Leasing 2014-3 CAT A (Taux fixe de 7,60%)	5 000	500 000,000	500 000,000	6,28%
<u>Emprunt National</u>		600 000,000	615 770,959	7,74%
Emprunt National 2014 CAT B	6 000	600 000,000	615 770,959	7,74%

Bons du trésor assimilables		1 922 475,000	1 954 494,662	24,56%
BTA 05-2022-6,9%	630	672 215,000	680 752,343	8,56%
BTA 08-2022-5,6%	300	288 280,000	297 415,833	3,74%
BTA 10-2020-5,5%	1 000	961 980,000	976 326,486	12,27%
Titres des Organismes de Placement Collectif		385 101,047	387 779,940	4,87%
SICAV TRESOR	3 765	385 101,047	387 779,940	4,87%
TOTAL		4 907 576,047	4 971 725,999	62,48%
Pourcentage par rapport au total des Actifs			62,38%	

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Portefeuille - titres", sont indiqués ci-après :

	<u>Coût</u> d'acquisition	<u>intérêts</u> courus nets	<u>Plus (moins)</u> values latentes	<u>Valeur</u> au 31 décembre	<u>Plus (moins)</u> values réalisées
<u>Soldes au 31 décembre 2013</u>	3 011 552,979	57 215,101	(9 679,661)	3 059 088,419	
Acquisitions de l'exercice					
Bons du trésor assimilables (BTA)	961 980,000			961 980,000	
Titres OPCVM	4 919 067,023			4 919 067,023	
Obligations	2 200 000,000			2 200 000,000	
Cessions de l'exercice					
Obligations	(100 000,000)			(100 000,000)	
Bons du trésor assimilables (BTA)	(1 286 380,000)			(1 286 380,000)	(2 230,000)
Titres OPCVM	(4 798 643,955)			(4 798 643,955)	(28 801,072)
Variation des plus ou moins value sur portefeuilles titres			7 008,812	7 008,812	
Variations des intérêts courus		9 605,700		9 605,700	
<u>Soldes au 31 décembre 2014</u>	<u>4 907 576,047</u>	<u>66 820,801</u>	<u>(2 670,849)</u>	<u>4 971 725,999</u>	<u>(31 031,072)</u>

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2014 à D : 2.791.488,343 se détaillant comme suit :

Désignation du titre	nombre	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	% actif net
Dépôts à Terme		1 300 000,000	1 302 126,523	16,37%
PLACEMENT_92J_6,33% (au 17/03/2015))		100 000,000	100 235,858	1,26%
PLACEMENT_92J_6,33% (au 24/03/2015)		100 000,000	100 138,741	1,26%
PLACEMENT_92J_6,33% (au 31/03/2015)		250 000,000	250 104,054	3,14%
PLACEMENT_120J_6,43% (au 14/04/2015)		200 000,000	200 479,168	2,52%
PLACEMENT_120J_6,43% (au 21/04/2015)		100 000,000	100 140,932	1,26%
PLACEMENT_183J_6,68% (au 16/06/2015)		100 000,000	100 248,898	1,26%
PLACEMENT_183J_6,68% (au 23/06/2015)		200 000,000	200 292,822	2,52%
PLACEMENT_360J_6,93% (au 10/12/2015)		100 000,000	100 258,214	1,26%
PLACEMENT_360J_6,93% (au 17/12/2015)		150 000,000	150 227,836	1,89%
Billets de trésorerie émis par les sociétés cotées ou bénéficiant d'une notation:		1 483 488,943	1 489 361,820	18,72%
Attijari Leasing pour 90 jours (au 16/02/2015) au taux de 7%		741 744,472	744 680,910	9,36%
SOTUVER pour 90 jours (au 16/02/2015) au taux de 7%		741 744,472	744 680,910	9,36%
TOTAL		2 783 488,943	2 791 488,343	35,08%
Pourcentage par rapport au total des Actifs			35,02%	

Note 6 : Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2014 à D : 5.788,493 contre D : 199,890 au 31 décembre 2013 et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>
Intérêts intercalaires sur TL 2013-2	-	199,890
Intérêts intercalaires sur Tunisie Factoring 2014-1	5 621,918	-
Intérêts intercalaires sur ATL Leasing 2014-3	166,575	-
Total	<u>5 788,493</u>	<u>199,890</u>

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2014 à D : 7.001,546, contre D : 4.922,530 au 31/12/2013 et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>
Rémunération du gestionnaire	4 714,084	3 299,576
Rémunération du dépositaire	2 287,462	1 622,954
Total	<u>7 001,546</u>	<u>4 922,530</u>

Note 8 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2014 à D : 6.565,065 contre D : 5.144,468 au 31/12/2013 et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>
Rémunération du commissaire aux comptes	5 036,843	4 048,406
Redevance du CMF	665,829	150,151
Etat, retenue à la source	713,322	479,865
Autres	149,071	466,046
Total	<u>6 565,065</u>	<u>5 144,468</u>

Note 9 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de l'exercice, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2013

Montant	5 251 338,355
Nombre de parts émises	52 533
Nombre de copropriétaires	42

Souscriptions réalisées

Montant	6 036 705,180
Nombre de parts émises	60 390
Nombre de copropriétaires nouveaux	5

Rachats effectués

Montant	(3 641 415,736)
Nombre de parts rachetées	(36 428)
Nombre de copropriétaires sortants	(6)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	7 008,812
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	(31 031,072)
Régularisation des sommes non distribuables	(5 747,179)
Frais de négociation	-

Capital au 31-12-2014

Montant	7 616 858,360
Nombre de parts	76 495
Nombre de copropriétaires	41

Note 10 : Revenus du portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2014 à D : 215.195,044 contre D : 155.661,149 à l'issue de l'exercice précédent, se détaillant ainsi :

	Année 2014	Année 2013
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>		
Revenus des obligations		
- intérêts	52 573,040	18 405,259
Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier		
- intérêts (BTA)	102 264,629	110 815,840
<u>Dividendes</u>		
-des titres OPCVM	60 357,375	26 440,050
TOTAL	215 195,044	155 661,149

Note 11 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2014 à D : 135.552,304, contre D : 70.552,987 à l'issue de l'exercice précédent, se détaillant ainsi :

	Année 2014	Année 2013
Intérêts des billets de trésorerie	99 384,146	65 345,511
Intérêts des comptes à terme	35 610,589	1 157,260
Intérêts des dépôts à vue	140,227	54,915
Intérêts des certificats de dépôts	417,342	2 677,552
Intérêts des bons de trésor à court terme (BTC)	-	1 287,749
TOTAL	135 552,304	70 522,987

Note 12 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2014 à D : 54.493,176, contre D : 42.395,543 à l'issue de l'exercice précédent, se détaillant ainsi :

	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>
Rémunération du gestionnaire	46 708,430	36 339,040
Rémunération du dépositaire	7 784,746	6 056,503
Total	<u>54 493,176</u>	<u>42 395,543</u>

Note 13 : Autres charges

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2014 à D : 12.792,766, contre un solde de D : 10.079,844 à la même date de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>
Redevance CMF	6 597,222	5 132,638
Honoraires commissaire aux comptes	6 034,625	4 785,088
Services bancaires	3,899	5,198
Publications	148,920	148,920
Autres	8,100	8,000
Total	<u>12 792,766</u>	<u>10 079,844</u>

Note 14 : Autres informations

14.1. Données par part et ratios pertinents

<u>Données par part</u>	<u>2014</u>	<u>2013</u>	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Revenus des placements	4,585	4,306	4,327	1,318
Charges de gestion des placements	(0,712)	(0,807)	(0,804)	(0,260)
Revenus net des placements	3,873	3,499	3,523	1,058
Autres charges	(0,167)	(0,192)	(0,218)	(0,093)
Résultat d'exploitation (1)	3,706	3,307	3,305	0,966
Régularisation du résultat d'exploitation	0,737	0,237	0,265	1,766
Sommes distribuables de l'exercice	4,443	3,543	3,570	2,731
Variation des plus (ou moins) values potentielles	0,092	(0,033)	(0,092)	(0,073)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	(0,406)	0,150	0,052	0,080
Frais de négociation	-	-	(0,002)	(0,004)
Plus (ou moins) values sur titres et frais de négociation (2)	(0,314)	0,117	(0,042)	0,004
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	3,392	3,424	3,263	0,969
Résultat non distribuable de l'exercice	(0,314)	0,117	(0,042)	0,004
Régularisation du résultat non distribuable	(0,075)	(0,050)	(0,043)	(0,023)
Sommes non distribuables de l'exercice	(0,389)	0,067	(0,085)	(0,019)
Distribution de dividende	3,543	3,570	2,731	-
Valeur liquidative	104,017	103,506	103,466	102,712
Ratios de gestion des placements				
Charges de gestion des placements / actif net moyen	0,69%	0,78%	0,78%	0,26%
Autres charges / actif net moyen	0,16%	0,19%	0,21%	0,09%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	4,28%	3,42%	3,46%	2,69%

14.2 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

La gestion de "FCP Hélion Monéo" est confiée à la Société de gestion "Hélion Capital". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et financière du fonds. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit:

- Une rémunération en hors taxes de 0,6% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien
- Une commission de surperformance si "FCP Hélion Monéo" réalise un rendement supérieur à un taux objectif égal au TMM+0,5% (en net de retenues à la source). Cette commission, qui est de 20% majorée de la TVA, est calculée sur la base du différentiel entre le rendement réalisé et l'objectif de rendement calculé sur la base du TMM mensuel affiché par la BCT à la date de calcul de la V.L.

La BIAT assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contre partie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération annuelle de 0,1% HT, calculée sur la base de l'actif net quotidien, avec un minimum annuel de D : 1.000 dinars HT.